

Informations de base	
2020/2854(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Cadre d'action pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030. Niveaux de référence pour les forêts à appliquer par les États membres pour la période 2021-2025: modification de l'annexe IV	
Complétant 2016/0230(COD)	
Subject	
3.10.11 Politique forestière 3.10.14.04 Gel et conversion des terres 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement	

Acteurs principaux			
	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	Commission au fond ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/09/2017	Dossier renvoyé à la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
28/10/2020	Publication du document de base non-légalisatif	C(2020)07316	
28/10/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
11/11/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/01/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2854(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0230(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/04512

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2020)07316	28/10/2020	
Document annexé à la procédure	SWD(2020)0236 	28/10/2020	